

Facturation électronique : mise en oeuvre et contraintes fiscales

Préparer l'entreprise à la mise en œuvre de la facturation électronique et à la gestion des factures fournisseurs dématérialisées

PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables, administratifs et financiers - DSI - Responsables des systèmes d'information - Avocats - Experts-comptables - Professionnels intervenant, directement ou indirectement, dans les processus de facturation, de déclaration de TVA ou de systèmes d'information

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour le public visé

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation animée par un avocat fiscaliste, spécialiste des techniques informatiques

Retours d'expériences et mise en situation professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code
1303

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
950 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Préciser le cadre, les principes et les règles fiscales de la réforme de la facturation électronique
- Appliquer les règles fiscales et opérationnelles aux flux de facturation
- Piloter la mise en conformité e-invoicing et e-reporting au sein de l'entreprise

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Préciser le cadre, les principes et les règles fiscales de la réforme de la facturation électronique

Identifier le périmètre et l'architecture de la réforme de la facturation électronique

- Origine et objectifs de la réforme
- Calendrier de mise en œuvre
- Acteurs de l'écosystème : PPF, PA, annuaire
- Typologie des flux concernés
- Cas pratique : identification du périmètre d'obligation d'une entreprise

Qualifier une facture électronique selon sa définition fiscale et son format

- Définition de la facture électronique
- Formats structurés (Factur-X, UBL, CII)
- Distinction entre facture électronique et facture PDF
- Nouvelles mentions obligatoires
- Quiz de validation des connaissances (formats, définition, mentions)

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Appliquer les règles fiscales et opérationnelles aux flux de facturation

Sécuriser le cycle de vie de la facture électronique

- Cycle de vie et de dépôt de la facture : dépôt de la facture, contrôles réalisés par les plateformes, mise à disposition du client, acceptation, refus et gestion des litiges, paiement
- Statuts clés : déposée, rejetée, refusée, encaissée
- Lien entre statuts et exigibilité de la TVA
- Rejet technique vs refus métier
- Gestion des anomalies et des corrections
- Impact sur la piste d'audit fiable
- Étude de cas collectif : gestion d'un rejet ou d'un refus et conséquences TVA

Déterminer les cas d'usage métier et le traitement fiscal approprié

- Facture B2B domestique
- Autofacturation
- Facture multi-commandes
- Avoir et facture rectificative
- Prestations de services et option sur les débits
- Notes de frais
- Clients non assujettis
- Cas pratiques : qualification de situations réelles et détermination du traitement fiscal adapté

Piloter la mise en conformité e-invoicing et e-reporting au sein de l'entreprise

Identifier les obligations en matière de e-reporting

- Champ d'application : B2C, international, encaissements
- Données à transmettre : transactions et paiements
- Distinction entre e-invoicing et e-reporting
- Cas spécifiques : prestations de services (débits / encaissements), ventes à distance et OSS, opérations intracommunautaires et export, clients non assujettis
- Points de vigilance : devise, périodicité, qualité des données
- Cas pratique : cartographie des flux d'une entreprise

Construire une feuille de route opérationnelle de mise en conformité

- Rôles respectifs du fiscaliste, de l'AMOA et de l'IT
- Impacts sur les systèmes d'information et les flux structurés
- Enjeux liés aux données (master data)
- Risques en cas de non-conformité
- Exemple d'environnement : SAP



- Élaboration d'un plan d'action : audit des flux, mise en conformité des données, phase de test, pilotage du projet
- Cas pratique : construction d'une feuille de route de mise en conformité

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 10 Sep. 2026
- 22 Sep. 2026 – Session Garantie
- 6 Oct. 2026
- 22 Oct. 2026 – Session Garantie
- 6 Nov. 2026
- 23 Nov. 2026 – Session Garantie
- 2 Déc. 2026
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 27 Aoû. 2026
- 10 Sep. 2026
- 22 Sep. 2026 – Session Garantie
- 6 Oct. 2026
- 22 Oct. 2026 – Session Garantie
- 6 Nov. 2026
- 23 Nov. 2026 – Session Garantie
- 2 Déc. 2026
- 17 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

BORDEAUX

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

CHAMBERY

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

GRENOBLE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

LILLE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

LYON

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

MARSEILLE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

NANTES

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

NICE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

NIORT

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

PAU

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

RENNES

- 27 Aoû. 2026
- 10 Sep. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

ROUEN

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

STRASBOURG

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

TOULOUSE

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026

TOURS

- 27 Aoû. 2026
- 22 Oct. 2026
- 23 Nov. 2026
- 2 Déc. 2026